



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-85059>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-85059**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** CCAS de Toulon

**Correspondant :** MME ANDREOTTI Dominique, Vice-présidente

**Adresse :** Service des Marchés, 100 rue des Remparts, CS 20813, 83051 Toulon

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0494246500

**Courriel :** s.marches@ccas-toulon.fr

**Adresse internet :** <http://toulon.fr/ccas-0>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <http://www.marches-publics.info/acheteur/ccas-toulon/>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Réalisation d'une convention de participation pour la mise en oeuvre d'un régime de protection sociale complémentaire de prévoyance des agents du CCAS de Toulon

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** La durée du marché est de 6 ans à compter du 1er janvier 2025

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :** Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public territorial disposant d'une autonomie juridique et financière. Il emploie environ 306 personnes (228 titulaires et environ 78 non titulaires)

**Refus des variantes.**

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

72 mois à compter de la notification du marché.

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Cautionnement et garanties exigés :** Il n'est pas prévu le versement d'une avance. Il n'est pas prévu de retenue de garantie

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Ressources propres

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :** Aucune forme juridique imposée

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français :** français

## **Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

## **Section 7 - Critères d'attribution**

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :**

- Prix : 40%
- La qualité de l'offre appréciée à partir de la pièce qualité remis par le soumissionnaire à l'appui de son offre : 35%
- La maîtrise financière du dispositif à partir de l'analyse du programme d'activité sur la période pendant laquelle est conclue la convention de participation, produit et remis par le soumissionnaire à l'appui de son offre : 25%

## **Section 8 - Mode de passation du marché**

**Type de procédure :** procédure adaptée

## **Section 10 - Conditions de délai**

**Date limite de réception des offres :** 19/08/2024 à 12:00

**Délai minimum de validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## **Section 11 - Autres renseignements**

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 2024047

**Renseignements complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Critères d'attributions : le critère prix correspond à : Le prix apprécié à partir d'une grille tarifaire détaillée dans la pièce financière et des garanties proposées Code NUTS : FRL05 Lot 1 - régime de protection sociale complémentaire de prévoyance des agents du CCAS de Toulon Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : NON Références du ou des projet(s) et / ou programme(s) : Marchés

réservés : NON La prestation est réservée à une profession particulière : Oui Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon, 5 rue Racine, BP 40510 83041 ToulonCedex 9  
Tél : 0494427930 Fax : 0494427989Mel : greffe.ta-toulon@juradm.fr Web : <http://toulon.tribunal-administratif.fr/> Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de MARSEILLE, secrétariat général pour les Affaires régionales, CCIRAL, Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur, Place Félix-Baret, CS 80001 13282 MARSEILLECedex 06 Tél : 0484354554 Fax : 0484354460Mel : catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr Web : <http://www.economie.gouv.fr/daj/reglement-amiable-des-litiges>

## **Section 13 - Renseignements relatifs aux lots**

### **Possibilité de présenter une offre pour plusieurs lots**

- **Lot(s) 1** - régime de protection sociale complémentaire de prévoyance des agents du CCAS de Toulon régime de protection sociale complémentaire de prévoyance des agents du CCAS de Toulon

## **Section 14 - Informations complémentaires**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/07/2024**